

A l'attention des familles des adultes accompagnés en **Accueil de Jour** (FDV, FAM, MAS)

Nantes, le 28 avril 2020

Madame, Monsieur,

Voilà maintenant 6 semaines que nous vivons cette crise du coronavirus, avec l'obligation de confinement pour tous. Nous vivons tous une période 'hors norme' au cours de laquelle la santé de chacun d'entre nous doit être protégée et où nous devons protéger les autres. Le confinement quasi général est la mesure prise par les autorités de la plupart des pays du monde entier, afin de lutter contre la pandémie provoquée par le coronavirus.

Depuis le 16 mars, en ce qui concerne les **Accueils de Jour** de notre association, les équipes de professionnels ont pu rester en lien avec vous et vous soutenir à distance. Nous vous remercions pour votre implication. Aussi, certaines interventions à domicile ont pu être proposées depuis que nous disposons de plus de matériel de protection.

La reprise, à partir du 11 mai, devra être progressive et respecter toutes les mesures barrières en vigueur et la bientraitance des personnes. Il n'y a aucune obligation à revenir à l'établissement, dès le 11 mai, ni à aucune autre date particulière, tant que la Crise Covid ne sera pas terminée. Suivi à distance, interventions à domicile, temps d'accueil de jour, toutes les combinaisons sont possibles. **Pour l'organiser au mieux nous avons besoin d'en échanger avec chacun d'entre vous.** Les professionnels, qui connaissent votre proche, vous solliciteront sur vos attentes, souhaits et toute autre proposition. **Exprimez-vous.** Bien entendu, cela pourra être réinterrogé pour une évolution au fil du temps.

Nous sollicitons partenaires et collectivités locales pour la mise à disposition de locaux supplémentaires, notamment quand les lieux d'accueils de jour sont partagés avec les internats.

Nous vous rappelons également que les équipes de professionnels peuvent maintenant assurer des interventions à domicile. N'hésitez pas à en parler avec vos interlocuteurs habituels.

Enfin, et comme nous vous l'avons déjà communiqué, dans les jours qui ont suivi le confinement, les cellules d'écoute dédiées aux familles fonctionnent toujours avec, d'une part des psychologues au 02 40 12 23 17 (celluleecoutefamilles@adapei44.asso.fr) et d'autre part des parents élus de l'association au 02 40 50 10 80.

Avec toute ma considération.

Sophie Biette, Présidente de l'Adapei de Loire-Atlantique

